



Procès-verbal de la réunion de conseil du 08/02/2023

Personnes présentes : Mrs Christian THIEVET, Daniel LADRIERE, Christian BOISLEUX, Roger CANDAEËS, Ghislaine ANSELIN, Simon DEGEUSER, Philippe DEGROOTE, Laurence DERON, Franck LAGRENE, Raphaël LALIN, Julien LETERME, Sébastien ROUSSELLE, Jean-Pierre SANTY, Julie VERMEESCH

Absents excusés : Nathalie BUKOWINSKI -> procuration Julie VERMEESCH

Est élue secrétaire de séance : Mme Ghislaine ANSELIN

Le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 20h05

Monsieur le maire donne lecture du Procès-Verbal du 14 décembre 2022.

Aucune remarque et observation, le PV est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose l'ajout d'un point à l'ordre du jour : une admission en non-valeur, acceptée par l'Assemblée.

1) Admission en non-valeur

Monsieur le Maire présente une demande d'admission en non-valeur concernant un impayé sur le budget de l'eau d'une valeur de 257.37€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré refuse l'admission en non-valeur de la facture non réglée.

2) Demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Département pour une étude de programmation et de consultation.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention auprès de Monsieur le Président du département pour une étude de programmation et de consultation de l'aménagement du Centre-Bourg et de la nouvelle gendarmerie ; et demande l'autorisation d'effectuer les démarches nécessaires.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour la demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Département et souhaite la consultation de deux architectes paysagistes.



3) Organisation du temps scolaire

Suite à la demande du Directeur académique des Services Départementaux de l'Education Nationale, le directeur du RPI n°54 "Sensée COJEUL" sollicite le Conseil Municipal afin d'organiser la semaine scolaire.

Monsieur le Maire en concertation avec le directeur du RPI propose au Conseil Municipal de continuer la semaine scolaire sur 4 jours par dérogation, soit Lundi-Mardi-Jeudi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

4) Proposition de date pour les centres de loisirs estivaux

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir les dates suivantes :
Le centre de loisir se déroulera du 10 juillet 2023 au 28 juillet 2023.

5) Création d'un contrat d'agent d'entretien à temps non complet

L'agent d'entretien ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Monsieur le Maire propose de créer un poste d'agent d'entretien contractuel à 15 heures par semaine par l'intermédiaire du CDG62.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la création du poste.

6) Renouvellement du contrat au service administratif

Le contrat d'un agent au service administratif arrive à échéance le 30 avril 2023. Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à donner son avis sur son éventuel renouvellement.

Au vu du recrutement récent d'un agent à temps complet, le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler le contrat de l'agent à temps partiel.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 5

7) Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUI

Monsieur le Maire présente le projet de PADD.

L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal a été engagée par délibération du conseil communautaire du 15 mars 2019. De même, le conseil communautaire a défini les modalités de concertation et de collaboration avec les communes.

Les principaux éléments de diagnostic et les enjeux qu'il sous-tend ainsi que le projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été présentés en conférence intercommunale des Maires le 20 Octobre à Ecourt-Saint-Quentin. Une réunion avec les personnes publiques associées a été organisée le 8 décembre à Graincourt les Havrincourt. Ce projet a été débattu au conseil



communautaire du 20 décembre 2022.

Après cet exposé, Monsieur le Maire déclare ouvert le débat.

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Laurence DERON qui nous fait part de ses observations.

Après son intervention, Le débat s'ouvre sur différents points, notamment sur les différentes zones réservées à l'habitat et aux différentes activités économiques et particulièrement des énergies renouvelables :

- Développement éolien : le Conseil préconise un non encerclement des communes.
- L'implantation des usines de méthanisation portées par des agriculteurs ou des industriels : le Conseil demande une attention aux nuisances induites (olfactives et trafic routier) et l'utilisation de cultures alimentaires (céréales, blé, maïs)

8) Remplacement d'élément sanitaire au 1 Place Jules Viseur

Monsieur le Maire évoque que la locataire du logement au 1 Place Jules Viseur souhaite remplacer la baignoire actuelle par une douche.

Une étude de faisabilité sera réalisée.

La séance est levée à 23h45.